



## Trans Europe Infos N°17

novembre 2022

### LE CONSEIL D'ORIENTATION DES INFRASTRUCTURES DE NOUVEAU AU TRAVAIL

Par courrier en date du 7 octobre 2022, Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, a missionné le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) pour proposer au gouvernement des scénarios d'actualisation de la programmation des investissements de l'Etat dans le secteur des transports portant sur les années 2023 à 2032 : <https://www.ecologie.gouv.fr/conseil-dorientation-des-infrastructures-coi>.

Réunion du COI avec Clément Beaune le 7 octobre 2022. Photo Pierre-Alain Roche



Dans le courrier, le ministre explicite les priorités du gouvernement sur lesquelles le COI est appelé à travailler plus particulièrement. Celles-ci concernent notamment la régénération et la modernisation des réseaux, (en particulier le réseau ferroviaire), les mobilités du quotidien, ainsi que la décarbonation des transports et la résilience des infrastructures au changement climatique. Le cadrage financier donné par le ministre est basé sur la trajectoire de l'AFITF inscrite dans la loi d'orientation des mobilités en 2019, à savoir 14,3 Mds€ de décaissements pour la période 2023-2027. Ce montant est augmenté d'un maximum de 3,2

Mds€ de dépenses afin de tenir compte des dépassements liés aux projets déjà engagés et identifiés tels que la liaison ferroviaire Lyon-Turin, le canal Seine Nord Europe, et le projet Roissy-Picardie, ainsi que les restes à payer du plan de relance. Le ministre note que l'ensemble de ces éléments permet difficilement l'effort financier en faveur des nouvelles lignes à grande vitesse ferroviaires au-delà de ce que prévoyait la LOM.

Le ministre demande au COI de proposer, pour début décembre, deux scénarios de programmation : un premier basé sur le cadrage financier du gouvernement, et un second qui complétera le premier avec des projets jugés les plus pertinents selon, entre autres critères, leur pertinence socio-économique, leur impact sur les émissions de CO2 dans le secteur des transports, et leur intégration dans un programme d'investissements optimisés en termes des moyens humains, matériels et financiers disponibles. Compte tenu du calendrier donné par le ministre, le COI ne procèdera qu'à un nombre très limité d'auditions, essentiellement celles des maîtres d'ouvrages directement en charge des projets qui seront examinés.

### LA CONCURRENCE S'INSTENSIFIE SUR LE RÉSEAU À GRANDE VITESSE ESPAGNOL

A partir du 25 novembre un troisième opérateur ferroviaire proposera des services des voyageurs sur le réseau à grande vitesse espagnol, en concurrence directe avec les opérateurs nationaux Renfe et la SNCF. Iryo (<https://iryo.eu/en/home>), un consortium entre Trenitalia et la compagnie aérienne espagnole Air Nostrum, offrira initialement 16 liaisons aller-retour par jour entre Madrid, Saragosse et Barcelone, auxquelles se rajouteront des services entre Madrid, Cuenca et Valence dès le 16 décembre. De nouvelles routes s'ouvriront en 2023 depuis Madrid vers Alicante, Cordoue,



Iryo

Seville et Malaga. A la différence de ses concurrents, Iryo se positionnera plutôt sur la qualité des services à bord que sur les bas prix.

De son côté, la SNCF a élargi son offre Ouigo en Espagne en lançant, le 7 octobre, 5 liaisons quotidiennes entre Madrid et Valence. Ouigo proposera ainsi plus de 36 500 sièges hebdomadaires sur cette relation avec des prix à partir de 9 euros : [https://www.sncf.com/sites/default/files/press\\_release/CP\\_NR\\_OUIGO-ESPAGNE-VALENCE-07-10-2022.pdf](https://www.sncf.com/sites/default/files/press_release/CP_NR_OUIGO-ESPAGNE-VALENCE-07-10-2022.pdf).

## ACTUALITÉS DES PROJETS DE LIGNES NOUVELLES EN FRANCE

Les phases 1 et 2 de la **ligne nouvelle Provence Côte d'Azur**, qui a pour objectif d'améliorer les déplacements du quotidien en train dans les métropoles de Marseille, Toulon et de la Côte d'Azur, ont été déclarées d'utilité publique par arrêté préfectoral le 13 octobre : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/page/arrete-inter-prefectoral-de-declaration-dutilite-publique-dup>. Pour rappel, le projet vise à mettre en œuvre un véritable réseau express métropolitain ferroviaire par la désaturation des nœuds ferroviaires, la mise en place de gares multimodales connectées avec les autres modes de transport en commun, la mise en œuvre de services ferroviaires cadencés et l'amélioration de la régularité des trains.

Le conseil de surveillance de la société du **Grand projet ferroviaire du sud-ouest** (GPSO) a approuvé le 13 octobre trois conventions de financement qui seront signées entre l'Etat, l'AFITF, la société du GPSO, SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions pour un montant total de 67,5 millions d'euros. Ces conventions permettront de poursuivre les études d'avant-projet détaillé et l'action foncière pour les lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, les études préliminaires des gares nouvelles, ainsi qu'une première tranche de travaux préparatoires et d'acquisitions foncières pour les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse : [http://www.gpso.fr/communiqu%C3%A9\\_presse\\_14octobre2022.pdf](http://www.gpso.fr/communiqu%C3%A9_presse_14octobre2022.pdf).

## EVENEMENTS

8-9 novembre **Ferrocampus Days Lycée Bernard Palissy, 1 Rue de Gascogne, 17100 SAINTE**  
<https://www.ferrocampusdays.fr/>

Organisé par Ferrocampus Nouvelle Aquitaine, cet évènement s'articule autour d'une exposition et des séances consacrées, entre autres, aux petites lignes et à la desserte fine du territoire.

26 novembre **Mécacluster journée portes ouvertes grand public**  
**60, quai du Nouveau Port, MONTCEAU-LES-MINES**  
<https://www.mecateamcluster.org/vendredi-25-et-samedi-26-novembre-2022-2e-edition-des-journees-portes-ouvertes-de-la-plateforme-mecateam/>

Dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, le plateforme Mécacluster donne l'opportunité au grand public de découvrir le décor du site et les métiers de la maintenance des engins de travaux ferroviaires.

